

Mercredi 20 novembre 2024 (18 h 30 – 20 h 30)

Présentiel/ Visio

Présents : Joël PINEAU — Jacques LEFEVRE – Frédéric LEGAL – Denis VAUPRE – Thierry ALLEGRE – Pierre AUTRET - Delphine BOISDRON – Nicolas LEMONNIER – Nicolas LIGEON – Nathalie SENOT – Cédric REGUER – Charline CHURIN – Jean Gabriel BERTHOMES – Cendrine HENRIOT-WAGNER – Christine LALE – Caroline KLOPOCKI – Sylvaine PORMENTE – Serge BRUNET – Laurent CAUFRIER – Christophe BLOT – Julien QUECHON

Excusés – Léa PINEAU – Stéphanie LEROY – Guy COCHARD – Nathalie SUET

Salariés : – Christophe BODIN – Géraldine TABART

Accueil de Joël PINEAU

1^{ère} réunion du nouveau CODIR nouvellement élu. Nous allons être amenés à travailler sur les 4 ans à venir.

Nombre de membres : 25

Poste reste vacant : Ce poste sera automatiquement attribué à une femme pour respecter les statuts de la Fédération (minimum 40% d'un même sexe).

8 nouveaux membres ont intégré le CODIR – 12 membres du mandat précédent et 5 ont intégré le CODIR en cours de mandat

Le CODIR est bien représenté par 2 représentants de chaque département conformément aux statuts.

RETOUR – AG ELECTIVE

Organisation de l'A.G.

L'organisation de notre AG avait été confiée au club de Longué, qui a mené cette organisation d'une main de maître. Il réitère ses remerciements pour ses beaux moments de partage et de convivialité. Il est proposé de faire notre prochaine AG sur le même format avec une partie événementielle le matin, une pause déjeunatoire et une reprise de l'A.G. l'après-midi.

Tour de Table : présentation des membres élus

Thierry Allègre : Il entame son 2^{ème} mandat et licencié au club Angers Natation et également nageur maîtres, trésorier du Club d'Angers.

Pierre AUTRET : Ancien président de Saint-Sébastien, investi au comité départemental et à la Ligue en tant que secrétaire Général

Christophe BLOT : Club des nageurs du Mans, et intervient depuis 2023 sur l'informatique de la natation artistique.

Delphine BOISDRON : Présidente du club de Chalonnes-sur-Loire, secrétaire générale adjointe de la Ligue, représentante pour les violences sexistes, sexuelles et le harcèlement auprès de la FFN ; Elle travaille dans le domaine de la communication et souhaiterait s'investir aussi sur le côté communication, relations presse, événementiel.

Serge BRUNET : Les dernières décennies, il a eu moult responsabilités au sein du mouvement sportif, mais surtout au niveau de la natation.

Il est licencié au club de St Nazaire et depuis deux ans, il a intégré le CODIR de la ligue ayant pour mission de donner un coup de main, de suivre un petit peu le secteur formation, et notamment l'ERFAN Christophe, et l'équipe des salariés

Laurent CAUFRIER : Cela fait 4 ans qu'il est dans la Région. Il a commencé dans l'ETR comme responsable auprès de la ligue. Ensuite il est devenu Président de la Com waterpolo Régionale et est également référent technique de l'Inter-région Grand ouest.

Cendrine HENRIOT-WAGNER : Nouvelle dans la région, passionnée et investie dans la natation, tant en course qu'en eau libre, il lui a semblé naturel de poursuivre son engagement dans ce domaine. Pendant plus de 15 ans, elle a été active au sein du comité départemental du Rhône, Son parcours est marqué par une implication constante, notamment dans la natation en eau libre, qui est devenue au fil des ans un véritable cheval de bataille. Elle tient à remercier chacun pour la confiance accordée, malgré son arrivée récente. À noter également, sa particularité d'être investie dans deux fédérations de natation : elle est également impliquée au sein de la Fédération Française Handisport,

Caroline KLOPOCKI : Vice-présidente et trésorière de Saumur Natation depuis 5 ans, impliquée dans les maîtres ; elle est également membre du CD 49

Christine LALE : issue de la natation artistique depuis assez longtemps, elle a été entraîneur à Aix-en-Provence pendant quelques années avant de s'installer dans la région en 2019. Amie de Marie-Claire Doué, qui, on pourrait dire, lui a un peu laissé sa place ici (tout en restant présente, heureusement pour elle), elle est impliquée dans le comité depuis l'année dernière, ainsi que dans la Ligue. Elle est également investie au niveau de l'inter région, où, avec Barbara Meyet, elles gèrent ensemble tout ce qui concerne la natation artistique dans l'inter région Grand Ouest. En parallèle, elle exerce aussi en tant que juge internationale en natation artistique.

Jacques LEFEVRE : Trésorier depuis 28 ans, et son dernier mandat. Il est licencié au club de ligue Durant ce mandat, il faudra préparer la relève et mettre en place un successeur, si une personne adéquate est trouvée, ce qui reste incertain.

Il propose d'avoir recours à des intervenants extérieurs, qui engendrerait un certain cout. Après un rapide calcul, il estime que le recours à des intervenants extérieurs pour l'enregistrement comptable coûterait environ 16 000 à 17 000 euros. De plus, il faudrait obligatoirement faire appel à un expert-comptable, en plus du commissaire aux comptes, ce qui ajouterait 5 000 à 6 000 euros d'honoraires. Il considère qu'il serait préférable d'envisager d'autres solutions, si possible. Avec un délai de 3 ans et demi à 4 ans, il souhaite mettre en place des conditions favorables pour ses successeurs.

Frédéric LEGAL : Il en est à son 7^e mandat en tant que membre du CODIR. Pendant 25 ans, il a été licencié à Saint-Nazaire, où il a exercé comme entraîneur avant de devenir président du club. Il fait partie de la commission Fédérale NC depuis 2008, et actuellement siège à la Commission d'Organisation Fédérale (COF)

Nicolas LEMONNIER : 2^{ème} mandat en tant que membre du CODIR : grand organisateur d'événements sur Angers avec notamment l'organisation de plusieurs Championnats de France.

Nicolas LIGEON : président de Saumur Natation depuis 5 ans, nageur maître, et puis il y a très longtemps nageur estival. Coprésident de la commission eau libre avec Sandrine lors du précédent mandat

Sylvaine PORMENTE Elle s'occupe des officiels du club d'Angers. Présente dans les Pays de la Loire depuis 33 ans, elle y exerce en tant qu'officielle et nageuse-maître. Actuellement, elle est impliquée dans la natation-course et travaille en binôme avec Denis.

Julien QUECHON : Président du club de Chantonnay pendant 10 ans, il a laissé sa place et est revenu depuis 2 ans au même poste. Il intervient surtout comme juge arbitre sur les compétitions du département aussi bien en natation hiver qu'en natation estivale. C'est son deuxième mandat à la ligue

Cédric REGUER : Nouvellement élu président du 49 et, fraîchement élu à la Ligue.

Nathalie SENOT : Licenciée au CLL Nantes, ancienne nageuse, Juge officiel, elle aide Christophe BLOT à l'informatique notamment sur le logiciel XO ; Elle a été encouragée par Marie Claire pour candidater à la ligue.

Denis VAUPRE : Licencié au JS Allonnes ; Il en est à son 6^{ème} mandat à la Ligue, et 6^{ème} mandat également en tant que Président CD 72, juge arbitre international en natation de course.

Jean-Gabriel BERTHOMES : Président du club de La Roche-sur-Yon de natation, depuis 2020 et puis président du comité départemental de la Vendée depuis 2021

Charlie CHURIN : Elle est engagée depuis un certain temps au sein du club de Saint-Nazaire, où elle a d'abord été membre du bureau avant de s'impliquer au niveau du comité. Son rôle principal à Saint-Nazaire concerne l'organisation des compétitions et une forte présence au bord du bassin. Depuis deux ans, elle participe également à la formation des jeunes, un aspect qui lui tient particulièrement à cœur.

Actuellement, elle entame son deuxième mandat au comité directeur du département 44, où elle s'investit principalement dans la commission des officiels, une mission qui lui plaît beaucoup. Depuis deux ans, elle est également impliquée au niveau régional, s'intéressant notamment à l'organisation et au fonctionnement des compétitions. Ce qui la motive profondément, c'est d'être au contact des jeunes, de transmettre son savoir et de partager ses expériences, deux valeurs qu'elle apprécie particulièrement. Elle reste ouverte à de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Joël PINEAU : Il était en Vendée avant d'arriver à Nantes, où il a exercé en tant qu'entraîneur pendant une quarantaine d'années. Il a intégré la Ligue relativement tôt et en est aujourd'hui à son 11^e mandat. Avant Jacques, il a été « un piètre trésorier », selon ses propres termes, et avait occupé un mandat de trésorier général il y a plus de 28 ans, puisque Jacques occupe cette fonction depuis 28 ans. Par la suite, il a assuré, avec Dominique TROCHERIE, les fonctions de secrétaire général pendant deux mandats. Il entame maintenant son troisième et dernier mandat en tant que président. Son objectif est de continuer à faire progresser la Ligue tout en s'investissant pleinement dans les projets en cours et à venir. Ce qui lui tient particulièrement à cœur, c'est de travailler dans une dynamique collective, dans le respect des idées et des décisions prises ensemble. Il insiste sur l'importance de permettre à chacun de s'exprimer et de partager ses idées et son expérience. Selon lui, le respect est un principe fondamental : respect des uns envers les autres, respect des décisions communes, même en cas de désaccord initial. Il souhaite que chaque voix puisse être entendue, que les échanges restent constructifs et respectueux, et que les décisions, qu'elles soient prises par vote ou par consensus, soient appliquées dans un esprit d'unité. Pour lui, l'écoute et le respect mutuel, tant entre dirigeants qu'avec les sportifs, sont les piliers d'une collaboration réussie.

Joël souhaite soumettre une proposition personnelle, qui peut être partagée ou non. Son souhait est de nommer Marie-Claire DOUET en tant que vice- présidente honoraire.

Cette décision devra bien sûr faire l'objet d'un accord collectif.

Marie-Claire DOUET a occupé le poste de vice-présidente pendant 8 ans, et a également contribué de manière significative auparavant. Elle a beaucoup apporté et il est convaincu qu'elle peut continuer à enrichir notre organisation, notamment dans le domaine de la natation artistique et bien d'autres aspects

Il propose donc de soumettre cette nomination au vote.

Le CODIR valide à l'unanimité la proposition de Joël.

ORGANIGRAMME GENERAL DE LA LIGUE

Bureau

- **Composition :**
 - **Secrétariat général :** Nicolas LEMONNIER
 - **Secrétaire général adjoint :** Charline CHURIN
 - **Vice-présidents :** Delphine BOISDRON, Sylvaine PORMENTE, Denis VAUPRE, Frédéric LEGAL
 - **Trésorier :** Jacques LEFEVRE
 - **Trésorier adjoint :** Christine LALE
- **Rapporteur :** Conseil des départements
- Le conseil des départements est composé des 5 présidents départementaux, Ils se réuniront en amont de chaque bureau, et un rapporteur défini siègera aux réunions de bureau et du CODIR
- **Réunions :** Principalement en visio, périodicité de 6-7 semaines

Comité Directeur

- **Composition :** 25 membres élus, + membres honoraires + rapporteur des Pdts départementaux
- **Réunions :** 4 à 5 fois par an, principalement en présentiel
 - **Planification :**
 - **Septembre :** Réunion générale
 - **Mars :** Bilan de mi- saison, préparation de la saison suivante
 - **Juin :** Bilan de la saison
 - **Décembre :** Préparation de l'assemblée générale

Salariés permanents :

Christophe BODIN : directeur de la ligue

Géraldine TABART : Secrétariat Général de la Ligue

Stéphanie CAZAL : Secrétaire ERFAN ligue et référente des formations BPJEPS La Roche/Yon

Yann BROCHEN : Agent de développement, Référent formations BF4-DE/MSN parcours complet

Lucas THIBAUT : Éducateur sportif et référent formation Référent formations NFS- PJEPSAAN Laval-MSN Bloc

Propositions adoptées au vote du CODIR

- **Séminaire des élus :** Organisation d'un séminaire en début de mandat, pour apprendre à se connaître et se fixer des objectifs par commission ou petit groupe de travail.
- **Vote sur la composition du bureau et du comité directeur**

POLES ET COMMISSIONS : Cf : Organigramme

Actions à suivre

- **Projet Sportif** : Développer le projet sportif pour les 4 ans à venir
- **Finances** : Assemblée Générale le 18 janvier en visio,

FINANCES :

Comme Jacques l'a mentionné lors de notre Assemblée Générale du 9 novembre, les comptes n'ont pas pu être intégrés dans le bulletin. En effet, la clôture des comptes intervient chaque année au 30 septembre. Avec une Assemblée Générale fixée au 9 novembre, le commissaire aux comptes n'a pas eu le temps nécessaire pour finaliser et présenter son rapport.

Par conséquent, une Assemblée Générale Dédiée aux comptes de la ligue sera organisée le samedi 18 janvier 2025 en Visio pour valider :

- Les comptes 2023/2024
- Le budget 2024/2025
- Les tarifs 2025/2026

Il donne quelques informations sur les finances :

- **Droit d'engagement en compétition** :
 - 2021-2022 : 63 000
 - 2022-2023 : 51 000

Remarque de Nicolas LIGEON : Bien que les licences compétitions constituent des recettes importantes, il est essentiel de promouvoir également les licences "Natation pour tous" afin d'augmenter le nombre de pratiquants.

- **Pertes de recettes** :
 - **Ligue** : Perte de 20 000 à 30 000 euros de recettes, dû à l'achat des places pour les JO
 - **ERFAN** 60 000 euros de résultat,
- **Baisse de Subventions régionales** :
 - **Sport pour tous** : Réduction de 9 000 euros à 6 000 euros.

DIVERS :

Recrutement personnel : bassins mobiles

Jean Gabriel BERTHOMES : À la suite des difficultés liées à l'embauche du personnel sur les bassins mobiles, il demande quelle est la procédure de recrutement.

Réponse de Joël : La ligue lance un appel à candidatures, examine les CV reçus, puis une commission se réunit qui est, composée pour les bassins mobiles de Pierre, Yann, Joël et Christophe, la commission évalue les profils et prend les décisions.

Amendes pour les clubs absents à l'A.G.

Jean Gabriel BERTHOMES : demande un bilan des clubs absents lors de l'Assemblée Générale et propose d'appliquer les amendes votées lors de la dernière AG.

Le CODIR approuve la proposition de Jean-Gabriel.

Réponse de Joël : Il souligne que certains clubs n'ont pas reçu l'information et que d'autres ont été confrontés à des changements de présidence. Il propose donc, à titre exceptionnel, d'émettre cette

année une facturation à titre d'avertissement. Toutefois, il précise qu'à partir de l'année prochaine, aucune dérogation ne sera acceptée.

Validation organigramme :

Le secrétariat transmettra l'organigramme présenté à l'ensemble des membres du CODIR. Ces derniers auront la possibilité de proposer des ajouts ou modifications sur leurs différentes affectations dans les commissions.

Échéance des retours : 10 jours après la réception des documents.

Réunions

Joël insiste sur l'importance de débiter les réunions à l'heure prévue afin de témoigner du respect envers tous les participants. Il considère que ce point est essentiel pour valoriser le temps de chacun. Les retardataires pourront prendre part à la réunion en cours de route.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Nicolas LEMONNIER
Secrétaire Général

Joël PINEAU
Président